

Le Pacte bois-biosourcés, un outil de valorisation

Fibois Centre-Val de Loire et Envirobat Centre mettent à votre disposition un ensemble d'outils qui vous permettent d'afficher votre volonté d'agir en faveur de la construction Bois et Biosourcés.

C'est également le moyen de faire valoir votre compétence et votre savoir-faire.

Ces outils prennent la forme de signatures numériques, de logos à intégrer sur vos sites internet, ou encore de supports physiques à positionner dans vos agences ou dans vos locaux.

Par ailleurs, chaque signature de convention fait l'objet d'une diffusion via les réseaux sociaux de Fibois Centre-Val de Loire et d'Envirobat Centre.

fibois-cvl.fr

Vos contacts en Centre-Val de Loire :



Amandine DIDELOT

Prescriptrice bois
Fibois Centre-Val de Loire
06 56 66 33 93
a.didelot@fibois-cvl.fr



Anaïs COLIN

Prescriptrice bois
Fibois Centre-Val de Loire
07 44 41 04 24
a.colin@fibois-cvl.fr



Céline MENDEZ

Prescriptrice matériaux biosourcés
Envirobat Centre
06 20 28 12 67
c.mendez@envirobatcentre.com



Emmanuel MAZODIER

Prescripteur matériaux biosourcés
Envirobat Centre
06 08 01 43 41
e.mazodier@envirobatcentre.com



Pacte bois-biosourcés

propulsé par Fibois CVL & Envirobat Centre

Charte d'accompagnement territorial bois-biosourcés

Pour communes et communautés de communes

Le Pacte bois-biosourcés c'est quoi ?



Un engagement concret pour un avenir durable.

Rejoindre le Pacte, c'est faire le choix d'une construction responsable, en s'appuyant sur des objectifs clairs et mesurables. Nous vous accompagnons pour atteindre progressivement ces engagements tout en valorisant votre démarche.

Les engagements sur quatre ans :

1 Intégration du bois et des biosourcés

Les signataires s'engagent sur un pourcentage de leur Surface de Plancher moyenne, en construction neuve et/ou en rénovation, intégrant des solutions bois et biosourcés :

- 40% de la SDP Niveau Or
- 20% de la SDP Niveau Argent
- 40% de la SDP Niveau Bronze

2 Exigences de performance

Les projets doivent respecter ces critères :

- Construction neuve : 36 kg/m² SDP (garde-fou : 15kg/m² SDP/opération)
- Rénovation : 15 kg/m² SDP

3 Utilisation de bois certifiés et locaux

- Utilisation de bois certifiés (PEFC, FSC ou équivalent).
- Objectif : 30 % de bois français.

4 Accompagnement et suivi

Fibois Centre-Val de Loire et Envirobat Centre soutiennent les signataires avec :

- Un programme d'animations ayant pour objectif la montée en compétence.
- Un ensemble de services et de conseils.
- Un accompagnement personnalisé (collectif et individuel).
- Une méthode de comptage et de suivi claire.

5 Moyens mis en place

Pour atteindre ces objectifs, les signataires s'engagent à :

- Désigner un référent bois dans chaque projet.
- Participer au programme d'animation du Pacte.
- Favoriser la montée en compétence des équipes.
- Intégrer la compétence bois aux projets.
- Partager les informations avec la communauté des signataires.
- Adhérer à Fibois Centre-Val de Loire & Envirobat Centre.

avant de signer le Pacte bois-biosourcés

La charte d'accompagnement territorial bois-biosourcés



Une alternative plus flexible

Nous comprenons que l'engagement sur plusieurs années peut être une décision difficile. C'est pourquoi Fibois Centre-Val de Loire et Envirobat Centre vous proposent la charte d'accompagnement territorial pour un an.



Explorez pendant un an !

- Découvrez les bénéfices d'une démarche durable en participant aux événements Pacte.
- Testez nos accompagnements.
- Participez à nos échanges et événements.
- Informez les deux associations sur les futurs projets de votre territoire.
- Adhérez aux deux associations Fibois Centre-Val de Loire et Envirobat Centre.
- Soyez mis en relation avec les acteurs locaux pour vos projets.

À la fin de cette période, vous aurez toutes les clés pour décider si vous souhaitez aller plus loin !

contactez-nous
pour en savoir plus

